



# Moments clés de l'année de 2<sup>nde</sup>



## \*Téléservices et fiches de dialogue:

Les familles sont invitées à privilégier les plateformes numériques pour effectuer leurs démarches obligatoires (orientation, choix des spécialités ou d'enseignements de spécialités, inscriptions, bourses...). Néanmoins, la fiche dialogue est toujours disponible et utilisée !

**Soyez vigilants !** Peu importe le support, Ne ratez pas vos échéances !



## La filière générale et le choix des enseignements de spécialités !

Ce sont des enseignements d'approfondissement des disciplines qui t'intéressent, en plus des enseignements obligatoires du socle commun.

Choisis entre ces **12 spécialités** : **3** en classe de **1<sup>re</sup>** puis parmi ces 3, tu en as **2** en **terminale**.

- |   |  |                                    |
|---|--|------------------------------------|
| • Arts;   | • Géopolitique et sciences politiques;   | • Sciences et vie de la terre;     |
| • Langues;  | • Humanités, littérature et philosophie; | • Science de l'ingénieur;          |
| • Littératures et cultures étrangères et régionales;  | • Mathématiques;                         | • Sciences économiques et sociales |
| • Littératures et langues et cultures de l'antiquité; | • Numérique et sciences informatiques;   |                                    |
| • Biologie - écologie*;                               | • Physique-chimie;                       |                                    |
| • Histoire géographie;                                |  |                                    |

Tous les enseignements de spécialités ne sont pas dispensés dans tous les établissements

\*dans les lycées agricoles

Un 13<sup>e</sup> enseignement de spécialité est attendu pour la rentrée 2021 : Education Physique, Pratiques et Culture sportive

## La voie technologique et les grands domaines de compétences\* :

- Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D);
- Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)\*;
- Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG);
- Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S);
- Sciences et Technologies de Laboratoire (STL);
- Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse (S2TMD)\*;
- Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR)
- Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV), dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole

Les **méthodes pédagogiques** sont **inductives** (théories déduites de cas particuliers) appliquées à des objets d'étude concrets. **Un objectif : la poursuite d'études supérieures !**



Les places sont limitées et sous condition de dossier scolaire

\*NON DISPENSÉS EN GUYANE

## La voie professionnelle

Pour information !

Le **Certificat d'Aptitude Professionnelle** est un diplôme national qui atteste d'un 1<sup>er</sup> niveau de qualification professionnelle. Il a pour objectif une **entrée directe dans la vie professionnelle** mais rend possible également la poursuite d'études.

Le CAP se prépare en 1, 2 ou 3 ans après la classe de 3<sup>ème</sup>.

A l'issue d'une classe de CAP, tu peux te diriger vers un bac professionnel

**Attention ! Les places sont limitées et sous condition de dossier scolaire**

Le **Bac Professionnel dure 3 ans, il offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services. L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des stages**

Il permet d'accéder rapidement au monde du travail mais aussi de continuer ses études dans l'enseignement supérieur. Il se compose :

- d'une 2<sup>nde</sup> professionnelle qui permet d'aborder une famille de métiers ou une spécialité et commence à te préparer à un bac professionnel précis;

Après la 2<sup>nde</sup>, tu choisis **une** des spécialités de la famille de métiers initiale. Tu émettes ton choix avec la même procédure que celle de 3<sup>e</sup>; par des fiches de dialogue établissement-famille : tu émettes des vœux provisoires, puis définitifs avant de recevoir ton affectation et t'inscrire.

- d'une 1<sup>re</sup> professionnelle,  
- d'une terminale professionnelle.